L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 MARS 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
K. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 22 MARS 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six jours. On paiera aux porteurs.

BLACK,
ROMAN PAR ALEXANDRE DUMAS.

Les personnes qui voudraient prendre [illegible] la semaine pour lire le beau roman d'ALEXANDRE DUMAS, que nous publions [illegible], pourront, en s'adressant aux [illegible] se procurer les chapitres de [illegible] qui ont déjà paru.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]—Habillemens d'été et de [illegible]
[illegible]—Le contenu d'un certain [illegible]

Nouvelles Etrangères,

Les journaux européens nous sont parvenus [illegible] jusqu'au 27 février pour [illegible] et jusqu'au 25 pour le continent.

[illegible] publié la lettre suivante da[illegible] 22 février: [illegible]

[illegible]

Chine a déclaré que c'est sa volonté sacrée que "le traité de paix qui devait durer dix mille ans, en vue de préserver à tout jamais la bonne entente" et qui règle l'admission des étrangers, ne sera pas modifié pour Canton, et que, dans l'affaire de la lorcha, la justice et l'équité sont du côté des Chinois.

"La communication du vice-roi cherche ensuite à détourner lord Elgin de ses intentions hostiles dont l'exécution provoquerait, d'après lui, les plus terribles représailles de la part de la population chinoise irritée.

"Lord Elgin, par dépêche du même jour, adressée au commissaire chinois, lui accuse réception de sa lettre et lui annonce qu'il a donné ordre aux commandants des forces militaires et navales de reprendre les opérations hostiles contre Canton.

"Le commissaire Yeh a répondu à la précédente dépêche par un mémoire qui rappelle, en la justifiant au point de vue chinois, la conduite tenue jusqu'ici par la Chine, et en mettant tous les torts du côté des anglais.

"Pour conclure, dit en terminant le vice-roi, j'ajouterai que nos deux nations se considèrent comme se trouvant dans des termes d'amitié. Cela étant, rien ne doit nous empêcher de nous concerter et de nous entendre d'une manière satisfaisante sur les moyens, pour me servir des termes de Votre Excellence, "de faire reprendre au commerce son cours;" cette déclaration étant faite, où est mon refus d'accéder à des termes d'accommodement?

"Que Votre Excellence, qui possède un sens juste et l'expérience des affaires, examine attentivement et soigneusement toute la question, etc."

"Le comte d'Elgin fait observer à lord Clarendon, dans une courte note, que la dernière communication ne concède rien ni sur la question de l'indemnité ni sur celle du droit de l'entrée dans la ville. "Je juge en conséquence qu'il vaut mieux, dit le plénipotentiaire britannique, puisque le commissaire impérial a été formellement informé que l'affaire est remise maintenant aux mains des autorités navales et militaires, que je m'abstienne d'y répondre."

Les dernières nouvelles de Bombay sont du 28 janvier. Sir Colin Campbell n'était pas entré dans Rohilcund, mais il attendait le train de siége qui devait lui être envoyé d'Agra. Une brigade était partie pour Bareilly. On dit que Nana-Sahib est à la tête des rebelles de Calpee, mais qu'il est dans une position exposée aux forces concentrées des Anglais.

HAVANE.

ARRIVÉE DU STEAMER CAHAWBA.

Le steamer *Cahawba*, venant de New-York et de la Havane, est entré hier dans notre port. Il est parti de la Havane le 18 de ce mois. Les solennités religieuses du carême ont imposé un temps d'arrêt non seulement aux plaisirs mais aux affaires. La place est très languissante. Cependant une hausse s'est manifestée dans le cours. Le stock de sucre est de 90,000 caisses. Le change sur Londres vaut 12 pour cent de prime; sur New-York, 1½; sur la Nlle-Orléans, 2 1½. Le fret était peu actif depuis quelques jours et il n'y avait pas d'amélioration dans les prix. La baie est encombrée de bâtimens de toutes les parties du monde, parmi lesquels les navires américains sont en majorité.

Un tenor italien, signor Jacoppi, est mort à Santiago de Cuba de la fièvre jaune.

Les premiers jours de ce mois ont été marqués à Trinidad par un froid très vif. Cette température anormale a régné dans presque toutes les parties de l'île.

Les journaux mentionnent deux naufrages. La goëlette *Palmenia* allant de la Havane à Sagua, a sombré pendant la traversée: l'équipage s'est sauvé dans la chaloupe. Le brick espagnol *Filix*, allant de Cadix à la Havane, s'est perdu sur un îlot; les matelots et les passagers ont été sauvés par des ouvriers qui construisaient un phare près du théâtre du sinistre.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DE L'ARABIA.

Nouvelles d'Europe
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

New York, 20 mars.—Le steamer *Arabia*, parti de Liverpool le 6 de ce mois, est arrivé à New-York. Il a été vendu à Liverpool, pendant la semaine, 36,000 balles de coton, avec une amélioration de prix pour les qualités ordinaires. A la clôture, le marché était à la hausse. Au Havre, il s'est vendu 20,000 balles. Le New Orleans très ordinaire était coté à 104 francs.

ANGLETERRE—Tous les membres du cabinet de Derby seront réélus sans opposition.

Il a été résolu dans la Conférence Italienne à Londres, que l'on adresserait un manifeste aux puissances de l'Europe, pour leur demander de prendre en considération les réformes qu'appellent les intérêts de l'Italie.

Le Dr Livingston et ses compagnons sont sur le point de s'embarquer pour l'Afrique.

Les demandes à la Banque d'Angleterre augmentent, quoique la caisse soit riche.

FRANCE—Les conspirateurs ne sont pas encore exécutés. De nombreuses arrestations ont lieu. La Bourse est dans un état de torpeur.

DANEMARK.—La crise monétaire, au Danemark, est terminée. Les ministres ont retiré leurs démissions.

DESTRUCTION DE CORINTHE. — Un tremblement de terre a mis Corinthe en ruines.—Trente personnes ont péri.

INCENDIE A CONSTANTINOPLE.— Un incendie a éclaté à Constantinople.—Il a détruit 300 maisons.

AUSTRALIE.—On a reçu des nouvelles de Melbourne jusqu'au 16 janvier—Les marchés sont languissants.

DESTITUTION DU JUGE LORING.— Boston, 20 mars.—Conformément au vote de la législature, le gouverneur Banks a destitué le juge Loring.

Bayou Sara, 21.—Le steamboat Baltic est passé ici à 6 heures du matin, Le Diana à 6 1/4 A. M.

MME FREZZOLINI.—On n'oubliera pas que c'est ce soir que Mme Frezzolini fait sa première apparition sur notre scène lyrique. Elle jouera le rôle de Lucie dans l'opéra de ce nom: les autres rôles sont confiés à MM. Delagrave, Rauch et Debrinay. Mme Frezzolini ne chantera que trois fois au théâtre d'Orléans.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—La seconde représentation du magnifique ballet de *Faust* a lieu ce soir au théâtre des Variétés. Les principaux rôles sont confiés à Miles Louise Lamoureux, Joséphine Pratesi et Teresa Pratesi, Mmes Emma Lantolini, Serafine Cecenetta et Gaetana Pratesi, et MM. Philipps Baratt, Gaspare Pratesi, etc., etc. *Faust* a obtenu en Europe un grand et légitime succès, et cet admirable ballet n'en aura pas moins parmi nous.

PROCES ENTRE ARTISTES.—M. et Mme Douvry, anciens artistes du théâtre d'Orléans, viennent d'intenter un procès à Mlle Douvry, leur fille, aujourd'hui mariée à M. Barbot, et première chanteuse au théâtre de Bruxelles. Les demandeurs exigent de leur fille et de leur gendre une somme de 8,000 francs, comme arrérages d'une pension alimentaire, consentie à leurs profits par leurs enfants, et le service de ladite pension à raison de 2,400 francs par an. Ils font valoir que M. Barbot gagne 24,000 fr. par an et sa femme 41,000 fr., soit 65,000 fr. A quoi M. Barbot répond pour lui et sa femme que lorsqu'il demanda la main de Mlle Douvry, sa future belle-mère stipula qu'elle donnerait son consentement à la condition que les futurs s'engageraient à lui payer une pension alimentaire de 1,800 fr., qui devait être portée plus tard à 2,400 fr. M. Barbot, âgé alors de 23 ans, de plus très amoureux, signa sans marchander et épousa. Depuis, il est devenu un artiste éminent; sa femme, qui était aussi son élève, a grandi avec lui. Ils gagnent aujourd'hui de beaux appointements, il est vrai; mais il n'en a pas toujours été ainsi, ce qui ne les a pas empêchés de payer régulièrement la pension stipulée à 1,800 fr., cette somme, ajoutée au produit du travail de M. Douvry, constituant à la famille de sa femme une existence suffisante. Les défendeurs terminent en déclarant qu'ils sont prêts à faire librement dans l'avenir ce qu'ils ont fait spontanément dans le passé.—Le procureur impérial déboute M. et Mme Douvry de leur demande et donne acte aux époux Barbot de ce qu'ils déclarent être prêts à continuer la pension de 1,800 fr. qu'ils ont servie jusqu'à ce jour.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DES RECORDERS—Thomas Finnegan est accusé devant le recorder Stith, d'avoir volé la clé de l'entrepôt Rainbow, rue Tchoupitoulas.

Mary Ann Holt, Elizabeth Williams et Miss Larkin, accusées d'avoir enlevé de la poche de Joseph E. Jons une somme de cent quarante piastres, dans une maison de la rue Gravier, ont subi un interrogatoire à la suite duquel le recorder les a envoyées devant la Première Cour de District. Les preuves ne laissent pas de doute sur la culpabilité de Mary Ann et de ses amies.—Cautionnement de $350 chacune.

Robt. Mez se plaint d'avoir été frappé au visage par Charles Madison. Instruction ce matin.

—M. J. Laville a fait arrêter et écrouer Antonio Morales qu'il accuse de vol de bottes dans son magasin, encoignure St-Philippe et Vieille Levée.

Victorine, f. c. l., est en prison. Sa mère se plaint de sa mauvaise conduite.

Tom. Farrell, accusé d'avoir commis une tentative de meurtre, vendredi soir, sur la personne de Michael Kelly, a été acquitté, faute de preuves suffisantes.

Mme Kelly déclare que Mme Winters, sa voisine, a voulu la tuer dans la nuit de vendredi à samedi. L'affidavit dit que l'accusée est entrée, à minuit, chez Mme Kelly, encoignure St Louis et Villeré, et lui a porté plusieurs coups de poignard. Les blessures ne sont pas graves.

—Le recorder a condamné à cinq piastres d'amende Bridget Kelly qui s'était enivrée et avait employé un langage inconvenant.

Un affidavit accuse Thomas Seeney de vol de grand chemin au préjudice de Bryan Gourman.

Antoine Mark, accusé d'être suspect et dangereux, a été acquitté une amende de dix piastres.

Edward Lee-cinq piastres pour avoir battu sa femme.

Le recorder a ordonné la mise en liberté de Wm Owson, accusé d'avoir battu un enfant; de Mme Harris, accusée d'avoir insulté Mme Archbold et menacé de tuer J. E. Morgan.

AFFAIRE BLACKWOOD—On sait que le jury auquel avait été soumise l'affaire de "l'Etat contre G. G. Blackwood, accusé du meurtre de C. W. A. Wright" a présenté, samedi, à 10 heures et demie du matin, un verdict de culpabilité mais a écarté la peine de mort. Blackwood a entendu avec calme ce verdict qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité. Plusieurs membres de sa famille se trouvaient en cour.

Lorsque le prisonnier est sorti de l'enceinte, accompagné de M. Frémeaux, gardien de la prison, on a craint un instant que la foule ne commît un acte de violence, mais à l'exception d'un homme qui, dit-on, s'est écrié "pendez-le au premier poteau," les spectateurs ont laissé conduire le prisonnier à la voiture qui l'attendait.

ACCIDENT—Un Portugais du nom de John Vinègre a failli être tué, samedi soir, par la bourre du canon du *A. A. Chapman* lorsque ce brick tira un salut en quittant son wharf. Vinègre a eu le bras cassé en deux endroits et a perdu un oeil. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité. Il vit encore au moment où nous écrivons ces lignes.

On dit qu'un matelot, qui se trouvait en face du canon, venait de se baisser au moment où le coup partit.

M. A. P. Laurent, capitaine du brick, s'est constitué prisonnier en apprenant l'accident. Le Maire lui a permis de partir après avoir exigé un cautionnement de $1,000 pour répondre de sa comparution.

Collége Commercial de Dolbear, rue du Canal, No 106. — Tous ceux qui désirent de BONNES PLACES doivent avoir les connaissances nécessaires pour bien les remplir. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Bien parler une langue—Bien parler sa propre langue démontre un homme d'instruction.

Bien parler une langue étrangère, dénote une éducation libérale.

Tant de Français, d'Espagnols d'Allemands, prétendant bien parler leur langue, qui la massacrent.

On n'est jamais trop vieux pour apprendre;

Allez, 13, rue St Charles, à l'établissement spécial des langues étrangères, prenez quelques semaines de leçons en théorie pratique, puis vantez-vous ensuite d'être puristes, avec raison—Apprenez y les quatre langues qui rendent tout homme universel et le place au-dessus du vulgaire—savoir: l'Anglais, le Français, l'Espagnol et l'Allemand.

COMMERCE FRANÇAIS.

Paris, 25 février 1858.

On lit dans le Bulletin commercial de la *Presse*:

"On n'aperçoit encore qu'une amélioration partielle et bien peu sensible dans les affaires commerciales sur la place de Paris. Les demandes faites aux fabriques se bornent aux stricts besoins de la consommation. On signale la présence de quelques commissionnaires des départements, mais ils n'ont fait jusqu'à présent que des commandes insignifiantes. Quant aux affaires de l'exportation, elles sont complètement nulles. C'est à peine si l'on cite quelques livraisons pour l'Espagne et pour l'Italie méridionale. Mais on n'entend parler d'aucune commission pour le nord de l'Europe, pour l'Angleterre et pour les Etats-Unis. Les derniers avis de New-York annoncent que le marché américain est encore encombré de produits européens que l'on est obligé de porter aux encans, et qui se vendent bien au-dessous des prix auxquels ils ont été achetés dans les fabriques. Il se passera encore plusieurs mois avant que les négociants de New-York songent à faire de nouveaux achats dans les fabriques françaises.

"Les places de commerce ont plus de peine à se remettre de la crise que les places de fabrique. Il y a toujours encombrement dans les entrepôts, et l'on ne peut espérer une amélioration définitive que lorsque les détenteurs se seront décidés à écouler leurs stocks dans les bas prix, de manière à pouvoir ensuite recommencer les affaires sur de nouvelles bases. Mais leur résistance à la baisse a retardé une liquidation qui est devenue indispensable. Quelques grandes opérations avaient été faites à la hausse sur les sucres, sur les cafés, sur les céréales, sur les cuirs et les métaux, et elles ne sont pas encore liquidées. Cependant, les nouvelles plus favorables reçues des marchés anglais et allemands, ont donné un peu plus d'activité à nos places du Havre, de Nantes, de Bordeaux et de Marseille. La place de Marseille est peut-être celle qui a le plus souffert de la dernière crise. Quelques unes des principales maisons de cette ville ont éprouvé des pertes considérables.

MASCARADES A MADRID.—On écrit de Madrid, sous la date du 18 février:

A propos de Narvaez, je dois vous dire que parmi les nombreuses mascarades qui se pressaient au Prado le mardi-gras, et dans l'après-dînée d'hier, mercredi des Cendres, la foule s'est fort égayée de la parodie du dernier ministère présidé par le duc de Valence. Les acteurs étaient des journalistes; les masques qui couvraient leurs visages étaient les caricatures frappantes de chacun des ministres. Narvaez était en tête, déguisé en Andalou et tenant dans ses mains une monstrueuse épée en bois. Il faut savoir que l'ex-président du conseil n'est connu en Espagne que sous la qualification de *Espadon*, l'homme à l'épée.

Après lui venaient MM. Pidal et Nocedal; le premier ayant le costume des porteurs d'eau, pour signifier son origine asturienne; sur son épaule gauche il portait un coussinet sur lequel étaient écrits en gros caractères ces mots: *Tout chemin mène à Rome*, allusion à son ambassade. M. Nocedal était en alguazil. Puis venaient les autres ministres, derrière lesquels marchait gravement M. Marfori couvert de cordes et portant un écriteau avec ces mots: de Madrid à Léganès la distance n'est pas grande.

Des jeunes gens étaient chargés d'une table et de siéges pour permettre aux ministres de se réunir en conseil. Ces derniers avaient tous leur portefeuille. Ils étaient gravement assis et occupés à de sérieuses délibérations au milieu d'une hilarité indicible de la part de la foule, lorsque la reine et son mari ont traversé le Prado en calèche découverte. A la vue de S. M., tous les ministres se sont levés et ont fait un salut si parfaitement comique, que la reine n'a pu s'empêcher de remarquer, en riant, tout le piquant de cette parodie.

JAPON.

Les correspondances de Java renferment de curieux détails sur les dispositions inattendues que les Japonais manifestent aujourd'hui à l'égard des Européens.

Les commissaires que la Hollande s'est empressée d'envoyer auprès de l'empereur temporel du Japon, aussitôt après la conclusion du traité avec les Etats-Unis, sont parvenus à faire admettre en principe que tous les ports japonais, sans distinction, seront successivement ouverts au commerce européen.

Non-seulement les ratifications du traité de 1856 ont été échangées à Nangasaki, mais on est convenu d'y ajouter des articles additionnels de la plus haute importance, en vertu desquels les ports de Nangasaki et de Hakodadi, où les Hollandais seuls étaient admis sous des restrictions très sévères, seront désormais ouverts aux navires de toutes les nations, le premier à dater du 16 octobre 1857, et le second dix mois plus tard.

Une bourse et un bazar seront établis à Hakodadi pour faciliter les transactions entre les indigènes et les Européens. Des professeurs de langue japonaise seront nommés par les autorités, avec faculté de recevoir indistinctement tous les étrangers qui voudront apprendre les idiomes du pays.

Le résident hollandais sera reçu par les chefs du gouvernement toutes les fois qu'il aura des questions internationales à traiter. Le libre exercice de leur religion est accordé à tous les Hollandais, et l'obligation pour eux de fouler aux pieds la croix ou l'image de Jésus-Christ sera abolie à tout jamais. Ils pourront également amener avec eux leur femme et leurs enfans.

Les Japonais ont cependant apporté quelques restrictions à leur générosité: ainsi, il est sévèrement défendu d'exporter le numéraire, de quelque provenance qu'il soit, et de vendre des armes ou des munitions de guerre à d'autres qu'au gouvernement. On croit néanmoins que sur la première de ces deux défenses, les commissaires chargés de traiter ne sont pas éloignés de faire quelques concessions.

En somme, on est heureux de voir que, abolissant spontanément le système d'exclusion où il s'était renfermé, le Japon fasse de lui-même des concessions aussi généreuses aux Hollandais d'abord, puis qu'il témoigne le désir de les étendre à toutes les nations du monde.

HISTOIRE DES MASQUES.

Un artiste fort distingué, nommé Benoist, s'était imaginé, il y a quelque peu d'années, de faire avec beaucoup d'art ce que Curtius a fait assez grossièrement: des portraits en cire coloriée.

Chacun s'y prêta d'abord, et il eut bientôt toute une galerie composée de figures des plus nobles personnes de la cour. Le roi lui-même consentit à ce que Benoist fit entrer dans ce *cercle* de portraits, comme on disait alors, son majestueux visage.

Malheureusement, lorsqu'il fit cette concession à la mode du moment, Louis XIV avait, par je ne sais quelle distraction, oublié qu'il était déjà bien vieux. Le portrait en large médaillon, que Benoist eut le tort de faire d'une ressemblance impitoyable, ne tarda pas à le lui rappeler. Pas une ride n'y fut oubliée, et qui pis est, on y retrouva minutieusement reproduit, ce que pas un peintre, pas un sculpteur n'avait même osé voir jusqu'alors, le léger pointillé que la petite-vérole avait jadis semé sur le royal visage.

Il n'en fallait pas tant pour qu'on reléguât bien vite au grenier le portrait beaucoup trop sincère. C'est ce qui fut fait, je crois, mais Dieu merci l'on s'en tint là, si bien que le médaillon a survécu, et que retrouvé dernièrement, il a pu être, par les soins de M. Nieuwerkerke, installé à Versailles, dans la chambre même du roi, dont il est l'image la plus vivante.

Avant même d'avoir été condamné par cette arrière-coquetterie de Louis XIV, l'art du grand portraitiste en cire avait été frappé d'un arrêt semblable par la coquetterie des femmes, qui vaut au moins celle des majestés. Il avait eu le sort que je redoute pour la photographie. Il avait été peu à peu évincé, comme un art sans galanterie et sans discrétion. Boileau le dit un jour formellement à Benoist: "Les portraits que Benoist faisait en cire n'ont pas réussi, parce qu'ils étoient trop ressemblans."

La vanité n'y avait pas trouvé son compte, mais la méchanceté y pouvait trouver le sien. C'est ce qui empêcha la nouveauté de périr sur le coup, et ce qui lui permit même d'avoir à peu de temps de là un autre moment de vogue. Les bals de l'Opéra en furent l'occasion. On ne fit plus de portraits, mais des masques en cire, et quels masques! Lorsqu'on voulait bien fort à quelqu'un, on le désignait à Benoist ou à tout autre artiste travaillant dans le même genre: "Faites-moi un masque à cette ressemblance," lui disait-on, puis le masque achevé, on s'en [illegible]

Remède aux embarras financiers.

A une époque où les banques croulent, où le public est consterné, il est consolant de savoir qu'il y a un moyen infaillible de sortir des embarras financiers. Ce n'est pas un nouveau système de banque, qui ne serait peut-être qu'un changement de maux, mais quelque chose qu'on trouvera en jetant les yeux sur l'avis de la Loterie Swan & Co, publié dans une autre colonne. Si vous voulez devenir riches à très peu de frais, prenez un billet.

FEUILLETON.

BLACK,

VII.

OU L'AUTEUR REPREND LE COURS DE SA NARRATION INTERROMPUE.

[Suite.]

Cinq minutes suffirent au chevalier pour revenir à lui: il se remit sur ses jambes, gagna la fenêtre, l'ouvrit résolument, appela le chien toujours accroupi à la même place comme s'il était passé sphinx, et, d'un superbe mouvement, lui lança le poulet.

L'animal le saisit au vol, et au lieu de se sauver avec lui, chose à laquelle le chevalier s'attendait, qu'il espérait peut-être, il le prit entre ses deux pattes, et, en chien sûr de son droit, il se mit à le dépecer sur place avec une vigueur qui faisait le plus grand honneur à la solidité de ses mâchoires.

—Bravo! mon garçon, cria le chevalier avec enthousiasme, c'est cela, bien, tire, arrache. Bon, voilà l'aile tout entière qui y passe, bon, une cuisse, bon l'autre, bon la tête, la carcasse maintenant.—Mais tu mourais donc de faim, ma pauvre bête!

Et à cette pensée, M. de la Graverie poussa un gros soupir, car cette idée de la métempsycose lui revenait à l'esprit, et avec elle l'image du pauvre capitaine.

Or, cette pensée que celui qui avait été si bon pour lui sous son enveloppe d'homme, pouvait souffrir de la faim sous une autre enveloppe, quelle qu'elle fût, et surtout sous celle d'un chien qui aurait brisé sa chaîne pour le venir retrouver, lui tira les larmes des yeux.

Et nul ne peut dire jusqu'où cette pensée eût pu conduire le chevalier s'il eût eu le temps de s'y appesantir.

Mais il en fut violemment tiré par des cris furieux qui partaient du rez-de-chaussée.

Le chevalier, dans la disposition d'esprit où il était et avec la conscience de sa culpabilité, n'eut point de peine à reconnaître la voix de Marianne.

Il ferma vivement sa fenêtre et courut tirer le verrou de sa porte.

C'était, en effet, Marianne qui, découvrant le rapt de sa volaille, gémissait comme si la maison était réduite en cendres.

Le chevalier jugea que le mieux était d'aller au devant du danger ou même d'attirer le danger à lui.

Si Marianne allait, par hasard, à la port de la rue et qu'elle vît le chien rongeant la carcasse de sa volaille, tout lui était révélé.

Si, au contraire, le chevalier l'occupait, ne fût-ce que cinq minutes, il était bien certain qu'au train dont y allait l'épagneul, dans cinq minutes, jusqu'au dernier morceau de la volaille, tout aurait disparu.

Resterait le chien se léchant les babines et attendant un autre poulet; mais le chien ne parlait pas, et, parlât-il, il avait l'air trop intelligent pour confier à Marianne ses relations gastronomiques avec le chevalier de la Graverie.

De la porte de sa chambre et du haut de l'escalier, c'est-à-dire d'un lieu de domination et avec la voix du maître, il cria donc:

—Eh bien! Marianne, qu'y a-t-il? et pourquoi tout ce tapage?

—Pourquoi tout ce tapage! Ah! c'est vous qui le demandez, monsieur!

—Sans doute, c'est moi qui le demande.

Puis il ajouta avec une dignité croissante:

—Sac à papier! J'ai bien le droit, il me semble, de savoir ce qui se passe dans *ma maison*.

Et il appuya sur le pronom possessif *ma* et sur le substantif *maison*, d'une façon toute particulière.

Marianne sentit l'aiguillon.

—Dans votre maison! dit-elle, dans votre maison! eh bien! il s'y passe de belles choses.

—Que s'y passe-t-il? voyons! demanda effrontément le chevalier.

—Il s'y passe que l'on y vole dans votre mai...son, accentua Marianne.

Le chevalier toussa, et d'une voix moins ferme:

—Et qu'y vole-t-on? demanda-t-il.

—On y vole votre dîner, rien que cela; car vous n'allez pas vous figurer, qu'à quatre heures de l'après-midi, je retourne au marché; d'ailleurs, il n'y aurait plus rien au marché. Et y eût-il des poulets, qu'ils ne seraient pas bons pour aujourd'hui. Tout le monde sait que, pour qu'un poulet soit mangeable, il lui faut au moins deux jours d'attente.

Le chevalier avait bien envie de lui dire:

—Allez chez le pâtissier du coin, vous trouverez un vol-au-vent ou quelqu'autre chose qui remplacera votre volaille; mais, à coup sûr, l'épagneul était encore à la porte, et le chevalier ne voulut pas l'exposer aux brutalités de Marianne.

Il se contenta donc de répondre:

—Bon! qu'est-ce que cela? un mauvais dîner, c'est bien vite fait.

Cette philosophie était si peu dans les habitudes du chevalier, que Marianne, habituée, au contraire, aux méticuleuses observations de son maître, en resta tout étourdie.

—Ah! grommela-t-elle, voilà ce que l'on répond; c'est bien, c'est bien; on ne se gênera point alors.

Et Marianne rentra dans sa cuisine, humiliée dans son orgueil et promettant bien de s'en venger.

Mais, d'un autre côté, le chevalier tant pour le poulet qu'il lui avait octroyé aux dépens de son dîner, qu'à cause de la prise qu'il venait d'avoir avec Marianne, se crut quitte de tout procédé nouveau à l'endroit de l'épagneul.

Sans retourner à la fenêtre, il alla donc s'asseoir dans son fauteuil, jusqu'au moment où Marianne vint ouvrir sa porte, et lui dire d'un air goguenard:

—Monsieur est servi.

Cette annonce se faisait régulièrement à cinq heures du soir.

Le chevalier descendit et se mit à table.

Marianne plaça cérémonieusement en face du chevalier un morceau de boeuf bouilli, un plat de pois au sucre et des haricots verts en salade, le prévenant que ces trois plats composeraient pour ce jour-là tout son dîner.

Le pauvre chevalier attaqua avec la plus grande répugnance ce mets filandreux et complètement dénué de suc, ce qui fut cause de [illegible] arriver vite aux haricots verts; mais, par bonheur, la promenade qu'il avait exécutée, la douche qu'il avait reçue, et plus que tout cela, les émotions inusitées qu'il avait éprouvées, avaient probablement ouvert à son appétit des voies nouvelles car, s'il n'avait fait qu'une attaque sur le boeuf, il revint deux fois aux pois et trois fois aux haricots, de sorte qu'il ne fit point par quitter la table en laissant à Marianne interdite, qu'il y avait été [illegible] qu'il n'avait si bien dîné.

Après son dîner, le chevalier avait l'habitude d'aller à son cercle. Pour aller au cercle, le chevalier, il était obligé de passer [illegible] et ce n'était point fait son cercle, le [illegible]

[illegible] tout simplement par le jardin au lieu de sortir par la rue.

Le jardin donnait sur une ruelle déserte où jamais un chien, si vagabond et si perdu qu'il fût, n'aurait eu l'idée d'attendre un maître.

Il en résulta que, par des rues détournées, le chevalier gagna son club, situé place de la Comédie, sans avoir fait aucune rencontre importune.

Il y resta jusqu'à dix heures.

—Ce diable d'épagneul est si obstiné, murmura entre ses dents le chevalier, qu'il est capable d'être à son poste; s'il y était, je n'aurais pas le courage de le laisser dehors, retournons donc chez moi par où je suis venu.

Et le chevalier revint par ses rues détournées et par sa ruelle, rentra par la petite porte du jardin en prenant le pas, attendu qu'il faisait des éclairs, et qu'on entendait le tonnerre gronder au loin.

Comme il traversait le jardin, les premières gouttes tombèrent larges comme des écus de six francs.

Sur l'escalier, il rencontra Marianne, qui pensant qu'elle avait été peut-être un peu loin dans sa vengeance, dit au chevalier en essayant de prendre son air le plus aimable:

—Monsieur a bien fait de rentrer.

—Et pourquoi cela? demanda Dieudonné.

—Pourquoi cela? Mais parce qu'il va faire un temps, mais un temps à ne pas mettre un chien à la porte.

—Hum! fit le chevalier. Hum! hum!

Et croyant Marianne, il rentra dans sa chambre.

Il eut grande envie d'aller voir à la fenêtre si le chien y était toujours, mais il n'osa point.

Comme tous les esprits faibles, il aimait mieux rester dans le doute que d'avoir à prendre un parti.

La pluie fouettait vertement les volets, et chaque coup de tonnerre se faisait entendre plus rapproché.

Le chevalier se déshabilla rapidement, fit sa toilette de nuit en un tour de main, s'allongea dans son lit, souffla ses bougies et tira son drap dessus ses oreilles.

Mais l'orage était toujours si violent, que, malgré la précaution prise, il entendait la pluie battant ses volets et le tonnerre grondant sur sa tête.

Car l'orage avait peu à peu fait son chemin et semblait à cette heure s'être concentré au-dessus de la maison du chevalier.

Tout-à-coup, au-dessus du bruit de l'averse, du bruit du tonnerre, il lui sembla entendre une plainte longue, funèbre, lugubre, allant toujours en grandissant, comme le hurlement d'un chien.

Le chevalier sentit un frisson passer par tous ses membres.

L'épagneul de la matinée était-il toujours là? ou était-ce un autre chien, un chien de hasard?

Le hurlement qu'il venait d'entendre avait si peu de rapport avec les abois joyeux du matin, que le chevalier pouvait bien se douter que ces abois et ce hurlement n'avaient aucune homogénéité entre eux, et ne sortaient pas de la même gueule.

Le chevalier se renfonça plus profondément dans son lit.

L'orage continuait de gronder plus terrible.

Le vent secouait la maison, comme s'il eût voulu la déraciner.

Une seconde fois le hurlement lugubre, sinistre, prolongé, se fit entendre.

Cette fois le chevalier n'y put résister, le hurlement semblait le tirer de force hors du lit; le chevalier se leva donc, et quoique ridicule, fenêtres et jalousies fussent fermées, la réverbération des éclairs qui se succédaient sans interruption, illuminait la chambre.

Comme si une force plus puissante que lui le poussait, le chevalier marcha en trébuchant vers la fenêtre; arrivé là, il souleva le rideau, et, à travers les interstices des jalousies, il vit le malheureux épagneul assis à la même place, sous des torrens de pluie qui eussent fait fondre un chien de granit.

Alors une profonde pitié s'empara du chevalier.

Il lui parut d'ailleurs qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans cette obstination d'un chien qu'il voyait pour la première fois.

D'un mouvement machinal il porta la main à l'espagnolette de la croisée, afin de l'ouvrir; mais au même moment, un coup de tonnerre, comme il n'en avait pas encore entendu, éclata juste au-dessus de sa tête, les ténèbres se fendirent, un serpent de feu danse dans l'air, le chien jeta un grand cri d'épouvante et s'enfuit en hurlant, tandis que, frappé d'une commotion électrique qui passa de la main qui touchait le fer de l'espagnolette à tout son corps, le chevalier alla, à reculons, tomber au pied de son lit à la renverse et sans connaissance.

[*A continuer.*] ALEXANDRE DUMAS.

Décédée hier à minuit, à l'âge de six semaines, MARIE ALICE, fille d'Ernest Baudier et de Dame Louise Angela Planchard. Les amis et connaissances des familles Planchard, Lamothe et Baudier sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures, P. M. Le convoi partira de la rue Dumaine, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

ATTENTION.
Habillements d'été, Chemises blanches, Chapeaux de paille d'Italie et en palmier.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillements d'été, chemises, chapeaux en paille, &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Beebe et Lanoment, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

LANGUES MODERNES.
L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL,
LE FRANÇAIS et L'ALLEMAND,
l'enseignent
à la grande école pratique
Du PROF. BRETTE,
13 rue St Charles.
Par la meilleure de toutes les grammaires,
PAR UNE BONNE HABITUDE.
Venez en jeunes, tous réussissent
Par la pratique.
La pratique seule
Apprend la langue parlée,
habitue les oreilles aux sons, donne une bonne prononciation.
On y enseigne aussi:
L'ECRITURE,
LA TENUE DES LIVRES,
ET LES MATHEMATIQUES,
N. B.—Des appartements spéciaux sont réservés aux dames.
LES ENFANTS
qui n'ont pas de temps à perdre sur les bancs des écoles y sont également reçus.
6mars—19f

Un mot à l'adresse du Dr Goodall, rue Gaienné, 6.
JE déclare que le Dr J. S. Goodall, 6, rue Gaienné, s'est conduit envers moi en homme déloyal, en faisant jusqu'à présent tout son possible pour éviter une confrontation avec M. Tyler qui avait avancé le fait qu'il l'entraînerait vis-à-vis de moi. Malgré les dénégations de M. Goodall pardevant témoins, j'ai l'intime conviction qu'il a tenu les propos absurdes qu'on lui attribue, et je soutiens que lorsqu'il les a tenus, il n'avait d'autre intention que de chercher à en imposer aux personnes auxquelles il s'adressait.
Le Dr Goodall s'est, en résumé, fait prendre au piége de ses propres paroles.
Une telle conduite est indigne d'un homme et surtout d'un homme qui se dit médecin, et je me fais un devoir de la livrer à la vindicte et à la réprobation de l'opinion publique.
Alger, 20 mars 1858. Dr F. J. KAUFFMANN.

Maisons à louer.
Une maison basse, en bon état, avec cuisine [illegible], cour carrelée, &c., très convenable pour une famille peu nombreuse.
S'adresser pour les clés No 119, rue des Remparts, et pour les conditions, No 20, rue des Remparts.
Un magasin en briques à trois étages, situé rue Vieille-Levée, entre St Louis et Conti.
Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser No 68, Vieille-Levée.

MIEL—20 barils de miel blanc, épuré et supérieur de Cuba, reçus par le brick M. A. Bevens arrivé de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, no 50, Nlle-Levée.

PACANES—25 demi-barils pacanes du Texas, à vendre par LABORDE & XIQUES, no 50, Nlle-Levée.

UNE BONNE AFFAIRE.
Pour cause de départ.
A céder le bail de la maison Nos 228 et 215, rue Royale entre celles d'Orléans et Ste-Anne. Vendra aussi les meubles au prix de revient. Ils ont été importés de Paris en décembre dernier, et n'ont pas encore servi.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la maison. QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 13, rue St-Louis.

Spécialité
DE DENTELLES ET APPLICATION DE BRUXELLES.
Ed. FROIDEVAUX,
rue de Chartres, No 58,
Pour objets divers consignation.
OFFRE aux dames élégantes qui aiment les belles et bonnes dentelles une rare occasion de bon marché qui ne se cédera à celui d'aucune autre maison.

PAUL LACROIX,
IMPORTATEUR, RUE TOULOUSE, NO. 13,
A CONSTAMMENT en main un grand assortiment de vins rouges de Bordeaux, en caisses et en barriques, eau-de-vie, etc.

Bonne occasion.
Pour cause de départ.
A CÉDER—Un fonds de librairie situé rue Royale n° 172, entre Toulouse et St Pierre.

ADOLPHE BLACHE,
69, RUE ROYALE............69, RUE ROYALE
GRANDE LIQUIDATION.
NOUVEAU DÉBALLAGE,
AU PRIX COUTANT!
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de marchandises nouvelles, qui seront vendues AU PRIX COUTANT, pour cause de liquidation.

Lingerie! Lingerie!
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.
LE soussigné offre de vendre son grand assortiment de lingeries pour dames, au dessous du prix coûtant.
ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale.

Bienville Cotton Seed Oil Factory.
HUILE de graine de coton clarifiée.—Les soussignés sont prêts à délivrer n'importe quelle quantité d'huile de graine de coton bien supérieure, à des conditions très avantageuses.
BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée.

LEON PIERRE & Cie
81, rue de Chartres,
ONT en magasin 600 doz. VELOUX CIRÉS de différentes couleurs, nouvellement arrivées.

CHAMPAGNE

CHAPEAUX CAMPECHE!
35 balles chapeaux campêche pour nègres, en magasin et à vendre par A. PEPIN & Co, Maison Rouge, entre les deux marchés.

BITTER DE HOSTETTER—A vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

SOIERIES DE PRINTEMPS
A 50 CENTS LA VERGE.
D. F. SCANLAN & CO, Nos 12 et 14, rue de Chartres, ont reçu un grand envoi de Soieries.

Ad. HINCK, Artiste-peintre.
A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert son atelier rue du Canal No 190.

TABAC.
LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.

Lac Pontchartrain.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il fera DIMANCHE PROCHAIN, sept mars, l'ouverture de son restaurant. L. BOUDRO.

Demande de nourrice.
ON demande de suite une bonne nourrice.

Nouveautés de printemps.
GIQUEL & JAMISON,
16 et 18, rue de Chartres,

Logia Caridad No 7,
A. O. G. F.
Se suplica á todos los miembros de esta Logia su puntual asistencia á la seccion que debe tener lugar el jueves veinte y cinco corriente, á las siete y media en punto de la noche, para la eleccion de los oficiales para el próximo trimestre.
Por orden del V. G. G. V. CORRAL,
Nueva-Orleans, 19 marzo 1858. Secretario.

Hotel des Etrangers à Paris.
RUE VIVIENNE.
Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

TIR LEPAGE,
46, rue St-Louis.

A vendre—Long crédit.
Le bateau de remorque FASHION.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JOSEPH FEYTEL,
A transporté son magasin, du No 6 rue de Chartres, au No 9, rue du Camp.

Vente d'habillemens d'hiver
A TRÈS BAS PRIX POUR DU COMPTANT.
NOUVELLES MARCHANDISES
Reçues tout récemment,
POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ.
ALFRED MUNROE & Co.,
No 34, rue des Magasins.

Préparation pour les mites.
Wm McGROTY.

RESTAURANT DU PELERIN,
Rue Madison, No 15.

Magasin d'habillements confectionnés,

B. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR.

Magasin de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,
126, rue des Remparts (rue du Cirque),

GRANDE LIQUIDATION!!!

PORCELAINE, CRISTAUX, VERRERIE, &c.
B. DURAND,
187, rue Royale, encoignure St Pierre,

Modes et nouveautés.
Mme B. DURAND,
No 186 rue Royale,

DORARD & Cie
DEGRAISSEURS, rue Bourbon,

Au Public.
Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 2 juin prochain.
BENJ. F. HARRISON

A. JOZWIK.
Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.
CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.
LE Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue.
No 119, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine

L'ŒIL ET L'OREILLE.
SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.
Le Dr F. A. VON MOSCHZISKER
Est à l'Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 2,
On l'en peut le consulter sur toutes les maladies de l'ŒIL et de l'OREILLE.

Pension bourgeoise.
O. RODRIGUEZ.

MAILLOT & SON,
134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.

B. JOURDAN.
Successeur de H. Bonnabel,
IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,
Pharmacien Chimiste,
Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

Magasin de Tapis.
Rue de Chartres, No 19.
A. BROUSSEAC & Co.

BORME & DEJEAN,
AGENCE DE RECOUVREMENTS
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

Aux malades.
LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York.

A la vraie Renommée
DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS,
—322 RU CAMP No 57—
M. CHARPIN,
HORTICULTEUR ET FLEURISTE.

A vendre.
M. E. ANTOGNINI.

AVIS AUX MARCHANDS, AUX MODISTES ET AUX COUTURIERES.
LION & PINSARD.

LOTERIES DE SWAN & Co.
Autorisées par l'Etat de la Géorgie
$70,000 POUR $10!

Institution de Mme Parent.

NOUVELLE REDUCTION
POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT

THEODORE DANFLOUS.

A L'ETOILE DU NORD

Hotel Verandah Conti.
M. GEORGE

ERNEST TURPIN,
COUTURIER,
No. 35, rue de la Vieille-Levée

20,000 BOUCHONS SURFINS